ASBL Soli-Dons

Rapport d'activités 2021

2, Chaussée de Braine-le-Comte
1400 Nivelles
067/87 87 23

soli-dons@hotmail.com
projet.soli-dons@hotmail.com

Soli-Dons ASBL - Nivelles

N'entreprise : 0696-995-379

Avec le soutien de

Le Brabant wallon

CAP48

Fondation Roi Baudouin
Agir ensemble pour une société meilleure

Table des matières

1. Introduction 3
2. Rappel de l'objet social 3
3. La lutte contre le gaspillage alimentaire 3
   a) Récolte des invendus 3
   b) Objectif « zéro gaspillage et zéro déchet » 5
4. La distribution de colis alimentaires 5
5. Nos autres actions et projets réalisés en 2021 9
6. Notre équipe 10
7. Le financement de notre activité 11
   a) Les subsides 11
   b) Les recettes d'activités diverses 11
8. Les perspectives et objectifs 11
   Maintenir l'emploi 11
   Assurer la pérennité de l'ASBL à moyen et long terme 12
   Déménager vers un local plus grand et plus adapté 12
   Remplacer une de nos deux camionnettes 13
9. L'année 2021 en photos 14

1. Introduction

Après une année marquée par la crise Covid, l'année 2021 a été celle du développement de Soli-Dons.

En 2021, nous avons récolté 131 tonnes d'invendus alimentaires qui ont pu être redistribués à un nombre toujours croissant de personnes dans des situations de difficultés sociales et de précarité. Le nombre de colis distribué par mois a nettement augmenté, passant de 300 à 400 colis.

Grâce au soutien financier de la Province du Brabant wallon, nous avons pu faire connaitre l'ASBL sur le territoire de la Province, initier de nouveaux partenariats avec des CPAS ainsi que des associations actives dans l'aide alimentaire mais aussi des partenaires commerciaux. Nous avons également amorcé le projet de déménagement vers un local plus grand et plus adapté.

Ce rapport a pour objectif de vous donner un état des lieux de la situation de l'ASBL, de son évolution, des actions entreprises et du travail accompli au quotidien au cours de l'année écoulée mais aussi de vous présenter ses perspectives et ses défis.

2. Rappel de l'objet social

L'association a pour but social la **lutte contre le gaspillage alimentaire** pour lequel elle se veut être un acteur et un opérateur de première ligne.

Dans ce cadre, elle participe à la **redistribution, à titre gratuit, de surplus alimentaires à des personnes en difficultés sociales**.

3. La lutte contre le gaspillage alimentaire

a) Récolte des invendus

En 2021, **131 tonnes de marchandises ont été récoltées** auprès de nos différents partenaires commerciaux, ce qui représente une hausse de presque 6 tonnes par rapport à 2020.

1. <u>Nos partenaires de la grande distribution</u>

Depuis 2018, Soli-Dons a une convention avec la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant lui permettant d'enlever quotidiennement les surplus alimentaires dans plusieurs magasins :

- Carrefour Mont-Saint-Jean de Waterloo
- Colruyt Waterloo
- Colruyt Nivelles
- Colruyt Rixensart
- Colruyt Genappe (nouveau partenariat à partir d'avril 2021)
- Aldi Nivelles
- Aldi Genappe

Le tableau ci-dessous reprend les quantités de marchandises (en kg) récolées dans ces magasins pour l'année 2021 :

	CARREFOUR	COLRUYT				ALDI		TOTAL en kg
	Carrefour St Jean	Colruyt Waterloo	Colruyt Nivelles	Colruyt Genappe	Colruyt Rixensart	Aldi Genappe	Aldi Nivelles	
Janvier	2.966	2.782	1.854		339	1.157	883	**9.980**
Février	3.484	2.869	2.001		283	1.162	1.110	**10.909**
Mars	2.708	2.113	1.854		81	1.242	1.160	**9.158**
Avril	2.718	3.335	2.539	293	98	1.130	995	**11.108**
Mai	2.447	3.296	2.235	510	238	912	947	**10.585**
Juin	2.408	2.390	1.609	334	126	824	833	**8.525**
Juillet	3.186	3.242	2.525	563	250	1.453	579	**11.797**
Août	3.819	2.956	2.900	541	1.005	1.183		**12.404**
Septembre	3.584	2.864	2.541	637		1.017		**10.643**
Octobre	4.528	2.209	2.607	519		1.314		**11.177**
Novembre	4.042	1.688	2.225	320		1.232		**9.507**
Décembre	4.907	1.247	612	364		1.600		**8.730**
Total	**40.796**	**30.992**	**25.501**	**4.080**	**2.420**	**14.227**	**6.506**	**124.523**

Les retraits à l'Aldi de Nivelles ont été interrompus à leur demande à partir de mi-juillet suite à des problèmes organisationnels.

En septembre, il a été décidé d'arrêter la collaboration avec le Colruyt de Rixensart pour des raisons écologiques et économiques. En effet, la quantité de marchandises récoltée (en moyenne 30 kilos par retrait) justifiait difficilement un déplacement jusqu'à Rixensart (60 km aller-retour).

2. Nos autres partenaires

En avril, nous avons officialisé notre collaboration avec CIPAPI, filiale de production du groupe Exki, avec la signature d'une convention. Depuis, nous y effectuons des enlèvements presque quotidiennement.

De manière plus ponctuelle, nous avons également reçu des invendus ou surplus de production des partenaires suivants :

- La ferme Ecosphère à Genappe (surplus de production d'œufs bio)
- Le magasin Biooooh de Genappe
- La Ferme du Passavant (surplus de production de pommes de terre)
- Schweppes Suntory Benelux (boissons)
- SSP Benelux (boissons)

Ces partenariats nous ont permis de récolter 7 tonnes de marchandises (hors boissons).

b) Objectif « zéro gaspillage et zéro déchet »

1. Redistribution des surplus

En cas d'afflux massif de marchandises, nous contactons d'autres associations actives dans l'aide alimentaire ou l'action sociale afin d'éviter le gaspillage alimentaire, notre principale mission. En effet, la taille de notre local et de notre chambre froide ne nous permettent malheureusement pas de stocker la marchandise en surplus dans de bonnes conditions.

En 2021, nous avons ainsi **redistribué 23 tonnes de surplus alimentaires à d'autres associations**.

2. Gestion des déchets

La gestion des déchets a été revue et optimisée afin de limiter au maximum la quantité de déchets résiduels et ainsi réduire l'impact de notre activité sur l'environnement.

Toute la marchandise réceptionnée dans nos locaux est triée : les produits qui ne peuvent pas être distribués à nos bénéficiaires (date de péremption dépassée, produit de mauvaise qualité, …) sont séparés de leur emballage et mis de côté pour être ensuite déposés dans une des deux stations de bio méthanisation avec lesquelles nous travaillons.

Les emballages et cartons sont mis dans les sacs bleus PMC afin d'être recyclés.

Les déchets résiduels sont quant à eux déposés dans un container de la société Renewi avec laquelle nous avons un contrat.

4. La distribution de colis alimentaires

Contrairement à d'autres dispositifs d'aide alimentaire existants, **l'évaluation de « l'état de pauvreté » des bénéficiaires** n'est pas réalisée au sein de l'ASBL. Celui-ci est déterminé par nos **partenaires de première ligne** (**principalement les CPAS**) avec lesquels nous avons une **convention de partenariat** et qui nous font parvenir les demandes d'aide alimentaire.

L'année 2021 a vu la naissance d'un **nouveau partenariat avec le CPAS de Rebecq** et **l'ouverture de nouveaux points de distribution**.
Notre deuxième antenne de distribution a ainsi été ouverte à **Seneffe** en février. Ensuite, grâce au soutien financier de la Province et notamment la deuxième camionnette frigorifique qu'il nous a permis d'acquérir en mars, nous avons pu développer notre activité sur le territoire de deux autres communes du Brabant wallon: **Ittre** au mois de mai et **Rebecq** au mois de juin.

Ces partenariats ont pu être initiés ou développés grâce à la cartographie des acteurs et services de l'aide alimentaire établie suite aux différentes rencontres réalisées par notre chargée de projet avec les présidents et/ou directeurs généraux des CPAS de la Province.

Les bénéficiaires de ces trois CPAS peuvent donc venir chercher leurs colis dans une salle mise à disposition par les communes, ce qui leur évite de devoir se déplacer jusque Nivelles.

Les colis sont toujours distribués sur rendez-vous.

Dans les locaux de **Nivelles** que nous occupons depuis 2018, ils sont distribués du lundi au samedi. A **Genappe**, notre première antenne de distribution ouverte en octobre 2020, les colis sont distribués le jeudi après-midi. Pour Rebecq et Ittre, la distribution est organisée respectivement le mardi et le mercredi.

Le planning de distribution est donc le suivant :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Nivelles Seneffe	Nivelles Rebecq	Nivelles Ittre	Nivelles Genappe	Nivelles	Nivelles

Suite aux rencontres avec les différents CPAS de la Province, d'autres communes ont marqué leur **intérêt** pour l'installation d'une antenne sur leur territoire ou toute autre forme de collaboration. Il s'agit des CPAS de :

- Villers la Ville
- Court Saint Etienne
- Waterloo
- La Hulpe
- Braine le Château

Pour des questions logistiques (local de préparation et zone de stockage trop petits) et financières, il n'a pas été possible de répondre favorablement à ces demandes.

Nous avons également des conventions d'aide alimentaire avec **d'autres partenaires** actifs dans l'aide sociale. Il s'agit de :

- L'AMO TEMPO (Service d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert)
- La Cordée et L'Exception (services d'accompagnement)
- Village N°1
- Le Bric
- Le Goéland et Les 4 Vents (maisons d'accueil)
- Le service de Santé Mentale de Nivelles
- La Touline (nouveau partenariat 2021)

Le tableau qui suit reprend le nombre de colis distribués en 2021 ainsi que le nombre de familles et de personnes concernées, tous partenaires confondus.

	Nbre de colis distribués	Nbre de familles aidées au cours du mois	Nbre de personnes aidées au cours du mois
Janvier	396	135	326
Février	380	137	328
Mars	444	151	342
Avril	460	151	342
Mai	392	172	411
Juin	345	169	409
Juillet	405	149	326
Août	412	174	420
Septembre	440	155	344
Octobre	393	143	333
Novembre	385	155	368
Décembre	443	166	370
Total	**4.895**		
Moyenne	**408**	**155**	**360**

Etant donné que les bénéficiaires ont droit à un colis par semaine gratuitement pendant 2 mois avec la possibilité de prolonger l'aide avec 20 colis payants (contribution financière de 2€ / colis), la plupart des familles / personnes sont reprises dans le total de plusieurs mois. Par conséquent et pour éviter le double comptage, nous n'avons pas calculé le total annuel du nombre de familles / personnes ayant reçu des colis dans ce tableau.

4.895 colis ont été distribués en 2021 contre 3.566 en 2020, ce qui représente une centaine de colis distribués en plus chaque mois. Cette augmentation de presque 40% peut être expliquée par un double effet : l'ouverture des antennes de distribution en 2021 et l'impact négatif de la crise Covid sur l'activité en 2020.

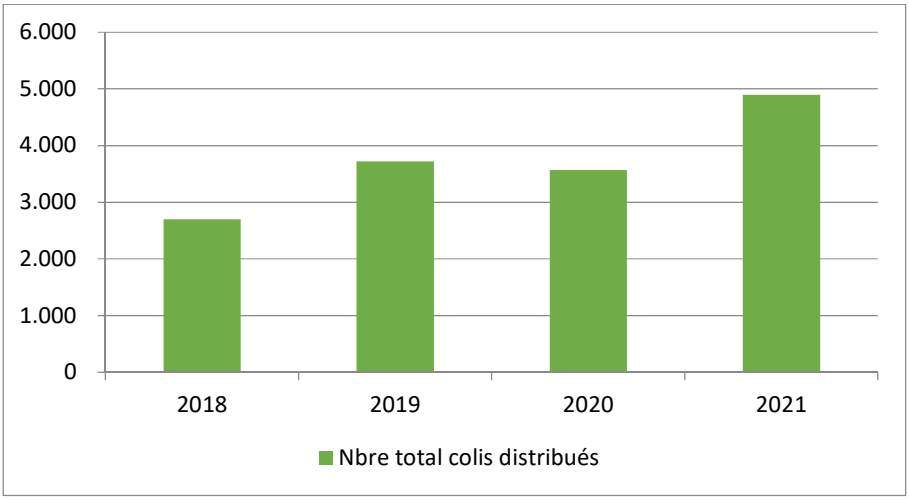

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des colis par lieu de distribution :

	Nivelles	Genappe	Seneffe	Ittre	Rebecq
Janvier	336	60			
Février	287	56	37		
Mars	343	61	40		
Avril	352	71	37		
Mai	310	43	29	10	
Juin	208	39	23	52	23
Juillet	224	57	27	46	51
Août	214	40	42	57	59
Septembre	238	60	27	77	38
Octobre	246	37	23	51	36
Novembre	240	30	21	49	45
Décembre	263	57	23	60	40
Total	**3261**	**611**	**329**	**402**	**292**
Moyenne	**272**	**51**	**30**	**50**	**42**

Au cours de l'année 2021, **381 cellules familiales** ont reçu une aide alimentaire de Soli-Dons, le plus souvent pendant plusieurs mois. Cela représente au total **860 personnes** parmi lesquelles **339 enfants** soit **39%** de notre public.

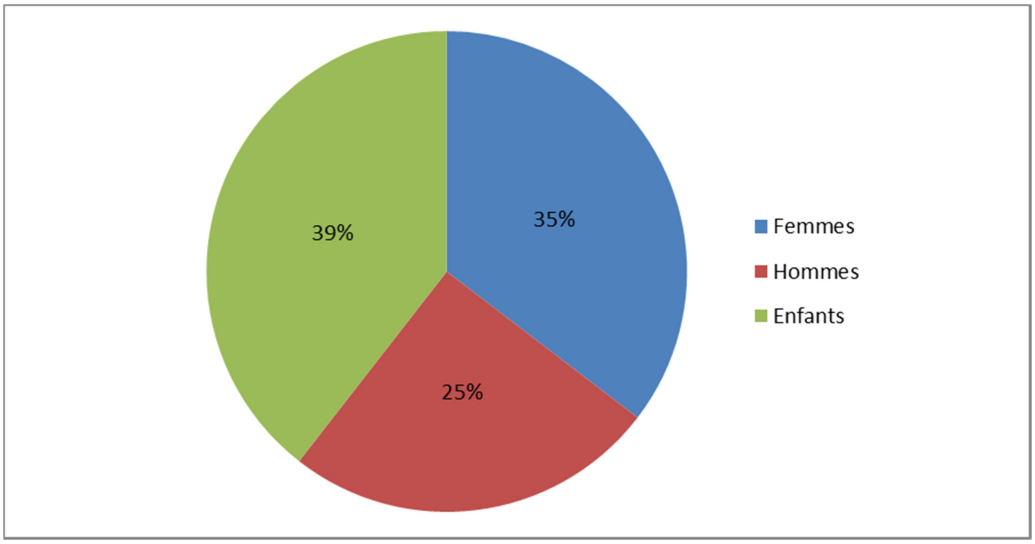

Le tableau ci-dessous reprend la répartition par âge des enfants bénéficiaires :

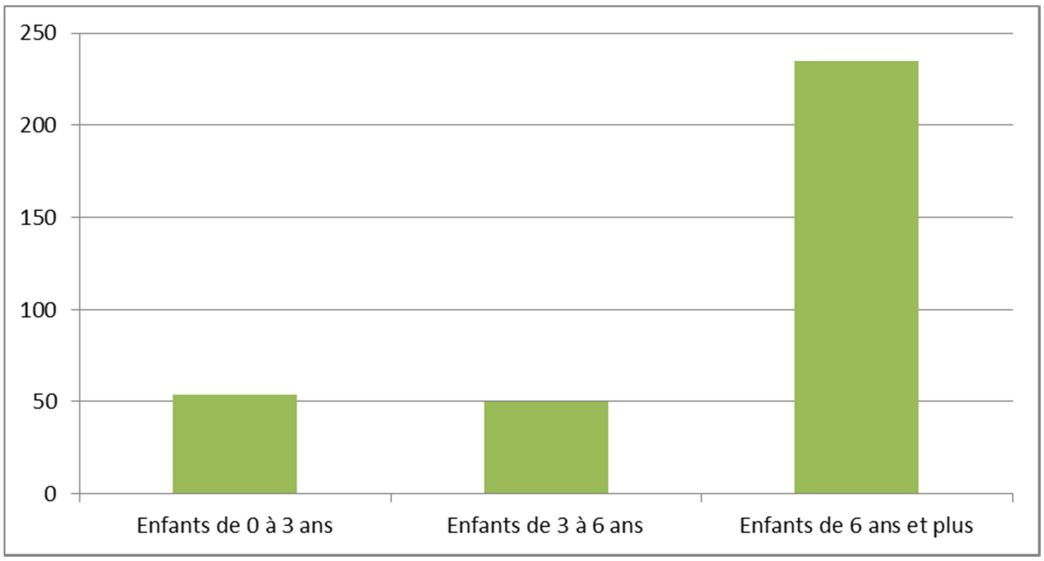

5. Nos autres actions et projets réalisés en 2021

- La demande d'agrément pour **la déductibilité fiscale** des dons introduite auprès du SPF Finances début de l'année a été approuvée pour une période de 2 ans (2021-2022).

- Au mois de mai, deux distributions ont été organisées au profit des **étudiants précarisés** de la **Haute Ecole Ephec** de Louvain-la-Neuve, la première avec des membres du CA et la seconde avec des membres de l'équipe. Une trentaine d'étudiants ont pu bénéficier d'un colis alimentaire.

- Un partenariat a vu le jour avec **BruZelle**, une association bruxelloise qui lutte contre la **précarité menstruelle** en collectant des **serviettes hygiéniques** et en les distribuant gratuitement aux personnes menstruées en situation de précarité. Grâce à ce partenariat, nous pouvons proposer des serviettes hygiéniques à nos bénéficiaires une fois par mois.

- Suite aux graves **inondations** qui ont eu lieu dans notre pays dans le courant du mois de juillet, nous avons participé à une **action de Solidarité avec la Maison Marie-Louise de Verviers**. Des **dons** de particuliers collectés dans nos locaux et des marchandises de Soli-Dons ont ainsi été déposés à la maison d'accueil.

- Une convention de partenariat a été signée avec le **Service Citoyen**, un programme pour les jeunes de 18 à 25 ans qui sont prêts à s'engager dans le projet de leur choix pendant 6 mois

- Les **activités et événement** initiés les années précédentes ont été réorganisés en 2021. Il s'agit de :
    - La vente de **matériel scolaire à petits prix** pour la rentrée scolaire, via la platerforme Goods To Give.
    - La **Saint-Nicolas** : 44 enfants âgés de 20 mois à 12 ans ont reçu cadeaux, chocolat chaud, sachets de friandises et ont été invités à rencontrer le « Grand Saint » dans nos locaux de Nivelles.
    - L'opération « **Boites à cadeaux** » nous a permis de récolter une centaine de boîtes qui ont été distribuées aux bénéficiaires pendant la période des fêtes de fin d'année.
    - L'action « **Un livre pour Noël** » organisée par le Rotary Club de Villers-la-Ville a permis d'offrir un livre neuf à 62 enfants bénéficiaires de colis.

6. Notre équipe

En 2021, Soli-Dons a pu compter sur une équipe composée :

- de **salariés :**
    - une employée administrative à temps plein, engagée depuis 2019 et financée par Viva For Life
    - une chargée de projets à temps plein engagée début février
    - un chauffeur à 3/4 temps, de mi-mai à fin décembre
    - une employée polyvalente à mi-temps, d'octobre à fin décembre

    Les 3 derniers ont pu être engagés grâce au soutien financier ponctuel de la Province du Brabant wallon dans le cadre du projet de développement de l'ASBL sur la Province.

- de **personnes en insertion professionnelle** via le dispositif **Art 60** en partenariat avec les CPAS de Nivelles, Seneffe, Genappe et Ittre.

- et de manière plus ponctuelle :
    - de personnes condamnées à effectuer une **peine de travail** via un nouveau partenariat avec la Maison de Justice de Nivelles
    - de **bénévoles**
    - de **stagiaires** de l'Ecole Provinciale des Métiers de Nivelles.

7. Le financement de notre activité

Les financements de l'ASBL sont doubles : des subsides et des recettes d'activités diverses.

a) Les subsides

Trois subsides nous ont permis de financer l'activité de Soli-Dons pendant l'année 2021 :

- La **Province du Brabant wallon**, dans le cadre du soutien au développement de l'ASBL, nous a octroyé deux subsides :
    - Un subside d'investissement de 27.830 € pour l'acquisition d'une deuxième camionnette frigorifique au mois de mars.
    - Un subside à l'ordinaire d'un montant de 88. 981,57€ qui a permis de financer 3 emplois (voir point 6. Notre Equipe) ainsi qu'une partie importante des frais de fonctionnement de l'ASBL.
- L'aide annuelle de **Viva For Life** via d'un montant de 25.000 € permet de financer presqu' intégralement l'emploi de notre assistante administrative à temps plein et ce, depuis 2019.
- Dans le cadre de son appel à projet « Appel Solidarités Alimentaires 2021 » pour lequel nous avons rentré un dossier, La **Fondation Roi Baudouin** nous soutient également à hauteur de 7.500 € (réparti sur 2 années avec 2.370 € pour 2021 et 5.130 € pour 2022)

b) Les recettes d'activités diverses

En termes de recettes propres, citons principalement :

- La contribution financière des bénéficiaires pour les colis payants : 4.662 €, en hausse de 25% (+/- 700 €) par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique en partie par un nombre plus important de bénéficiaires mais montre également une inscription des bénéficiaires dans la durée au niveau de l'aide alimentaire, la grande majorité d'entre eux prolongeant l'aide gratuite par une aide payante.
- Les dons reçus : 1.345 €
- La facturation des prestations de la camionnette : 885 €

8. Les perspectives et objectifs

Maintenir l'emploi

Vu le niveau actuel d'activité de l'ASBL et la taille de l'équipe, deux fonctions sont indispensables pour son bon fonctionnement :

- Le poste d'assistante administrative
- Le poste de coordination (transformation du poste de la chargée de projet en coordination)

Des subsides ont été demandés en ce sens (voir point suivant).

Assurer la pérennité de l'ASBL à moyen et long terme

Pour l'année 2022, plusieurs dossiers de subsides ont été déposés :

Viva For Life	50.000 €	Frais de personnel (assistance administrative + coordination) pour la période 1/04/2022 - 30/3/2023
Viva For Life	14.000 €	Rénovation et équipement du nouveau local (voir ci-dessous)
Province du BW	45.000 €	Frais de personnel (coordination) et frais de fonctionnement
Province du BW	10.000 €	Aménagement et équipement du nouveau local (voir ci-dessous)
Région Wallonne	30.000 €	Frais de personnel (coordination) et frais de fonctionnement pour le développement d'une campagne de lutte contre la précarité menstruelle et de promotion de l'hygiène

Les financements actuels étant principalement constitués de subsides non récurrents, il est indispensable de trouver de nouvelles sources de financement.

Il est prévu de rencontrer les CPAS partenaires début 2022 afin de revoir la convention et y intégrer une participation financière.

Nous comptons interpeller à nouveau Madame Tellier, Ministre wallonne de l'Environnement, pour un subside concernant les déchets « ressources » dans une dynamique d'économie circulaire.

Nous allons également faire appel aux services club de la région et chercher d'éventuels mécènes.

Déménager vers un local plus grand et plus adapté

Notre capacité logistique étant aujourd'hui atteinte, il est devenu indispensable de déménager vers un local plus grand et plus adapté, dédicacé uniquement à la réception et à la valorisation des produits. Cela nous permettra d'une part de répondre aux sollicitations de partenaires en demande (antennes ou plateforme de distribution) et d'améliorer les conditions de travail de l'équipe d'autre part (espace, ergonomie).

Nous avons l'opportunité d'occuper un local de la Ferme du Pass'avant appartenant à Mr. Karel De Paepe. Il est idéalement situé, le long de la Nationale 5 entre Genappe et Waterloo, donc à proximité de l'axe de circulation principal du Brabant wallon (la N25), de Nivelles (notre « maison-mère » et point central de distribution) et de nos sources d'approvisionnement actuelles. Il a de plus une position centrale dans l'ouest du Brabant wallon.

Des travaux de rénovation doivent être réalisés afin de rendre le bâtiment actuel utilisable et conforme aux normes AFSCA. Un permis d'urbanisme doit également être obtenu, les démarches en ce sens seront entreprises par le propriétaire ainsi qu'une partie des travaux.
Il sera également nécessaire d'aménager et d'équiper le futur local.

Remplacer une de nos deux camionnettes

La plus grande de nos deux camionnettes frigorifiques, une Citroën Jumper, appartenant à l'ASBL « Les Quatre Vents » et mise à notre disposition a rencontré plusieurs problèmes mécaniques au cours des derniers mois, ce qui a généré des coûts de réparation importants. D'autres frais sont à prévoir prochainement.

Il semble donc opportun d'envisager son remplacement par une camionnette plus récente et qui appartiendrait à Soli-Dons.

9. L'année 2021 en photos

Acquisition de la deuxième camionnette frigorifique (mars)

Distribution de colis alimentaires aux étudiants de l'Ephec à LLN (mai)

Inauguration de l'antenne d'Ittre en présence de Sophie Keymolen, députée provinciale, et de Françoise Peeterbroeck, présidente du CPAS (mai)

Inauguration de l'antenne de Rebecq (juin) en présence de de Sophie Keymolen, députée provinciale, de Marino Marchetti, président du CPAS, de Luc Rigaux, Directeur Général et de Fabrice Ankaert, responsable des services sociaux

Saint-Nicolas

Les boites à cadeaux pour Noël

Le local